



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS  
Finances Publiques  
Du Var



## **REDUCTIONS DES HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC : UNE CONSULTATION, DE NOMBREUX AGENTS DUPES !**

Le Directeur Départemental des Finances Publiques a présenté, lors du CTL du 8 janvier, son projet de réduction des horaires d'ouverture de nos accueils du Public dès le 1<sup>er</sup> mars.

Parmi les services touchés, de nombreuses trésoreries et les Centres des Finances Publiques de Brignoles, Draguignan, Fréjus, Hyères, La Seyne sur Mer et Saint-Tropez, soit, tous les Services des Impôts des Particuliers (SIP) hormis ceux de TOULON.

Outre l'ineptie d'une telle fermeture au public en pleine période de montée en charge de l'accueil lié à la mise en place du PAS, le Directeur a présenté, s'agissant des SIP, un document préparatoire prenant la forme d'une fiche de présentation par site qui rappelait la consultation opérée. Il ajoutait qu'à titre expérimental serait proposé, un jour par semaine, un accueil élargi sous la forme d'une ouverture au public jusqu'à 13 h (au lieu de 12).

Or, bien entendu, les fiches faisant état de la consultation/émargement jointes pour chaque service, elles, se basaient sur une ouverture quotidienne ne dépassant pas 12h.

**RESUMONS :** le Directeur décide, contre l'avis des représentants des personnels, contre l'avis majoritaire des agents de Saint-Tropez, et sans doute d'une partie de l'encadrement, de réduire l'offre d'accueil physique.

Il consulte les agents mais modifie les horaires après consultation...

**SI CE N'EST PAS DE LA MALHONNÊTETE, C'EST BIEN IMITE, NON ?!**

Aussi, l'ensemble des organisations syndicales SOLIDAIRES, FO, CGT, CFDT/CFTC a demandé au DDFIP du Var de surseoir à cette décision. Face à son refus tous les élus du personnel ont voté **contre** cette mesure présentée le 8 janvier 2019 en Comité Technique Local (CTL).

De par les règles de fonctionnement du CTL, ces mesures doivent être (modifiées ou pas) représentées au CTL du 21 janvier.

Dans l'intervalle, nous vous proposons de signer avec nous cette pétition selon le texte suivant :

**Monsieur le Directeur, les agents soussignés dénoncent :**

Affligés des conditions de consultation des personnels et de mise en place des réductions d'ouverture de nos services d'accueil du public, telles que prévues à l'ordre du jour des CTL des 8 et 21 janvier, nous demandons une nouvelle consultation dans les CFP du Var comportant un SIP, basée cette fois sur la réalité des horaires que vous comptez appliquer. La possibilité de s'abstenir ainsi qu'une colonne « signature des agents » pour les présents devront être prévues dans le document.

Nous demandons également que d'ici à la tenue du CTL qui examinera ces nouvelles consultations, vous sursoyiez à toute installation de dispositif RCT et à toute régression des offres d'accueil du public, ces deux dispositifs étant très étroitement liés.

